



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050214

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 9797
N/REF : 7/04/2024 0H02 C:025714 I:34354
V/REF : Contrat N°009797 du 17/01/2022

SOCIETE ART DENTAL - ADEIS

**520 RUE DU CLAPET
73490 LA RAVOIRE**

IMMEUBLE : ART DENTAL - ADEIS
520 RUE DU CLAPET
73490 LA RAVOIRE

Voglans, le 10 Mai 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : COMMUN DU LABORATOIRE
MOTIF : REDEVANCE BIMENSUELLE
Donneur d'ordre : Mr T. CULOMA

AMENE DE L'EQUIPE INTERVENANTE
POMPAGE ET NETTOYAGE DU CANIVEAU
POMPAGE ET NETTOYAGE DU BAC DECANTEUR
REPLI DU CHANTIER
TRANSFERT DES DECHETS EN STATION D'EPURATION

FACTURATION : :
la redevance sera facturée par 6 fois l'an a l'issue de chaque intervention et
payable a 45j réception de facture.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P_0 \left(0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1'}{ICHTrev-TS1} \right)$$

P' Prix révisé H.T.

P₀ Prix contractuel H.T.

ICHTrev-TS1 est l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE
connu a la date d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' est le dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/02/2024

Prix de base du contrat : 1980,00

Indice ICHTrev-TS1	Mois de l'indice de base	: 01/2022	Valeur :	129,2
	Mois de l'indice de révision	: 12/2023	Valeur :	137,6

SERVIMO SAVOIES - SAS au capital de 15 000 €

Chemin des Marais – 73420 VOGLANS

RCS. CHAMBERY 802.635.490 – TVA intracommunautaire FR16802635490

Tél : 04 79 52 08 82 - Fax : 04 79 52 08 98 - savoies@servimo.fr

IBAN : FR76 1680 7004 0081 9288 3921 702 - B.I.C : CCBPFRPPGRE



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050214

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1/ 6	Pompage Bac Décanteur/Curage le 10/04	6/AN	1732,50	288,75
0,50	Traitement des dechets suivant bsd	6/AN	346,50	173,25
TOTAL H.T.				462,00
T.V.A. a 20,00%				92,40
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>554,40</u>

Valeur en votre reglement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN

SAVOIE

BORDEREAU D'IDENTIFICATION ET DE SUIVI
DES SOUS-PRODUITS D'ASSAINISSEMENT
- MATIERES DE VIDANGE -

L'ensemble des informations nominatives ci-dessous a un caractère confidentiel

PRODUCTEUR

Désignation du produit :

- ☐ matière de fosse septique ou toutes eaux
☐ produit de curage de fosse, filtre ou puits
☐ boues de station d'épuration
☐ autres :

Quantité pompée (en m³) :

Date du pompage :

Adresse du pompage :

Nom ou Raison sociale :

Adresse de facturation :

Commune :

Adresse de facturation à remplir lisiblement par le « client »
Le client est le producteur du déchet et pas nécessairement le donneur d'ordre

Je soussigné, atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, et atteste
avoir pris connaissance des informations réglementaires figurant au verso.

Signature :

COLLECTEUR - TRANSPORTEUR

Agrément préfectoral :

N° :

Délivré par :

Date :

Raison sociale :

Adresse :

CP / Commune :

Stockage / regroupement :

☐ oui ☐ non

lieu de regroupement :

nombre de bordereaux (préciser les n°) :

En cas de regroupement dans un même camion, tous les bordereaux signés par
chaque producteur sont à présenter.
En cas de stockage, le dépotage sera réalisé uniquement sur rendez-vous.

Nom du chauffeur :

Immatriculation du camion :

Je soussigné, m'engage à respecter le règlement relatif
aux conditions d'admission sur le site de dépotage

Signature :

UNITE DE TRAITEMENT

Lieu de première réception : Date :

☐ Accepté ☐ Refusé (motif :))

☐ En cas d'impossibilité d'accueil, camion réorienté sur la STEP de

Lieu de réception finale :

Adresse : CP / Commune :

☐ Accepté ☐ Refusé (motif :))

Quantité reçue (en m³ ou en t) :

Nombre de bordereaux :

Date de dépotage :

Signature :

Attention : une tarification majorée sera appliquée pour des concentrations supérieures à 40 g/l en MS



VOLET N°1 (feuillet blanc) : conservé par le producteur
VOLET N°2 (feuillet jaune) : retourné au producteur après traitement
VOLET N°3 (feuillet rose) : conservé par l'unité de traitement ayant accepté le sous produit
VOLET N°4 (feuillet vert) : conservé par le collecteur

BORDEREAU N° MDV 19975